



Vallée du Loir à vélo : aménagement du tronçon Durtal-Corzé

Objectif du programme Leader : Renforcer l'offre touristique

Les points forts du projet :

- Création d'une voie verte et d'un bac sur le Loir favorisant les liaisons douces : enjeu environnemental
- Création d'un espace de communication entre Durtal et Angers permettant un accroissement de la fréquentation du territoire : enjeu touristique

La Vallée du Loir à vélo est un itinéraire vélo national (V47) allant d'Illiers-Combray (source du Loir) à Durtal. L'itinéraire s'arrêtait alors à Durtal et ne permettait donc pas de suivre toute la vallée du Loir pour relier le territoire d'Angers Loire Métropole, et d'autres itinéraires touristiques cyclables reconnus tels que la Loire à Vélo ou Vélo Francette. Il s'agit donc de prolonger l'itinéraire Vallée du Loir à vélo sur le territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (de Durtal à Corzé, 27 km d'itinéraire) afin d'assurer une continuité sur le territoire, et de proposer aux cyclotouristes un itinéraire vélo complet et de qualité.

L'objectif est double :

- Développer une nouvelle offre touristique grâce à l'itinérance vélo.
- Proposer des liaisons douces qui permettront aux habitants de se déplacer sur le territoire.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Calendrier de réalisation : septembre 2017—début 2019

Localisation : Vallée du Loir, entre Durtal et Corzé (Huillé, Léznigné, Seiches-sur-le-Loir, Corzé)

Budget : 58 000 €

Subvention européenne : 25 000 €

Autres financeurs : Etat

Le projet en action

- Aménagement et signalisation de l'itinéraire La Vallée du Loir à Vélo entre Durtal et Angers
- Création d'aires d'arrêt (haltes vélo)
- Création d'espaces de renseignement et de niveaux d'équipement (points de recharge électriques)
- Mise en place d'un bac pour traverser le Loir

Perspectives

Ce projet a permis de développer l'offre d'itinérance cyclable sur le territoire. Il a également apporté une meilleure visibilité aux services de tourisme de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe grâce à l'aménagement de l'itinéraire et à ses différents outils de production.

Contacts

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe - 02 41 37 56 89

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE